

Le 15 janvier 1768 - Poivre au ministre.

Envoyez ici un commandant honnête

Le 15 janvier 1768 - Poivre au ministre

2

Un document des Archives Nationales. A.N. Col C/4/22- bobine 1/2

Deux remarques : D'abord une contradiction dans le discours de Poivre : d'une part il assure « *il n'y aura jamais aucune brouillerie de ma part, qu'indépendamment de vos ordres, la concorde est dans mon cœur ...* », alors qu'il termine sa lettre en conditionnant la bonne entente au départ de Dumas : « *Envoyez ici un commandant honnête et ... soyez assuré, Monseigneur, que je vivrai toujours avec lui dans la plus grande union.* »

Deuxième remarque : l'ordonnance sur le Gouvernement Civil prévoit qu'en cas de divergence, à titre provisoire, l'avis du gouverneur prévaut. Poivre s'en était désolé mais avait dû en convenir. Cependant dans cette lettre, et dans une suivante adressée à Dumas (20 janvier), et encore dans une autre au ministre (21 février), Poivre s'entête à ne pas vouloir admettre la primauté de Dumas, et à proposer, avec une fausse naïveté, l'arbitrage de Magon qu'il sait acquis à sa cause. Dumas répondra à cette proposition extraordinaire dans sa lettre au ministre du 10 mars.

=====

A l'Isle de France, le 15 janvier 1768

Monseigneur,

A Monseigneur seul,

Nous avons reçu la lettre commune que vous nous avez fait l'honneur de nous adresser, en date du 26 juin 1767. Je l'ai lue en mon particulier et je l'ai relue avec la plus grande attention. J'y ai facilement reconnu votre cœur et votre esprit, et j'en ai été vivement pénétré.

Depuis mon arrivée dans cette île, je n'ai pas perdu de vue un seul instant les instructions que vous nous avez remis en partant, et je suis pénétré de leur esprit.

En conséquence je me suis occupé sans relâche de tout ce qui a rapport à l'approvisionnement de cette colonie, et à assurer la subsistance, non seulement des troupes qui y sont, mais encore de celles que les circonstances pourraient vous obliger à y faire passer.

Vous verrez, par l'état actuel que je vous envoie par ce vaisseau de l'approvisionnement que nous avons en magasin, que mes soins n'ont pas été inutiles. Jamais sous l'ancienne administration de la Compagnie on avait vu dans ce port un approvisionnement de grains semblable à celui que nous y avons aujourd'hui. Lorsque je suis arrivé, il n'y avait pas dans les greniers de la Compagnie de quoi fournir en blés à la consommation d'un noir. L'agriculture était comme abandonnée, et je puis vous assurer aujourd'hui que l'émulation pour la culture des terres est au point où vous pouvez la désirer, malgré les motifs de découragement que la colonie a reçu comme vous le verrez par mes lettres particulières. Si le succès des cultures répond à l'émulation que j'ai eu le bonheur d'exciter, nous serons bientôt en état de nous passer de l'Europe pour tous les comestibles, et j'aurai l'honneur de vous en rendre un compte exact. Je sens mieux que personne de quelle importance il est qu'une île destinée à être le centre de nos forces aux Indes ait en elle-même toutes les ressources pour la subsistance d'un grand nombre de troupes et de matelots. Mais les récoltes de cette île sont exposées à tant de différents fléaux, tous plus destructeurs les uns que les autres, que je n'ose encore rien vous promettre, jusqu'à ce que je ne voie dans les greniers du Roi un approvisionnement pour deux années d'avance.

La connaissance que nous avons, Monseigneur, de ce qui se passe dans les établissements anglais aux Indes nous confirme ce que vous nous faites l'honneur de nous écrire au sujet des vues et des espérances de l'Angleterre sur ces mêmes établissements. Nous ne doutons pas qu'à la première déclaration de guerre les escadres anglaises ne viennent attaquer ces îles dont l'Angleterre sent comme nous toute l'importance. Mais pour les mettre à l'abri de toute invasion, il faudrait y faire beaucoup de

dépenses, moins en fortifications qu'en hommes, et pour pouvoir nourrir beaucoup d'hommes il faut des grains et de vastes greniers, il faut, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire souvent, de grands magasins d'approvisionnement et d'effets de marine, il faut des casernes considérables, il faut de grands hôpitaux, enfin il faut travailler sans délai à curer un port qui se comble à vue d'œil, et qui ne peut plus contenir qu'une très petite quantité de bâtiments.

J'ai été attendri, Monseigneur, et pénétré jusqu'au fond de l'âme par le sermon qui termine votre lettre, et qui ne pouvait pas venir plus à propos. Tout ce que vous avez la bonté de nous recommander sur l'union et la concorde qui doivent régner entre nous s'est trouvé dans mon cœur. Après avoir fait entre M. Dumas et moi la lecture de votre lettre que j'ai lue à haute voix, j'ai attendu un moment pour voir l'effet qu'elle aurait produit sur son esprit et sur son cœur. Comme il me parlait d'autre chose, je l'ai interrompu en lui disant que ce que nous avons pour le moment de plus important à traiter ensemble était l'objet que vous traitiez à la fin de votre lettre. Je lui ai déclaré avec toutes les démonstrations du cœur le plus sincère, que je n'avais ni haine ni rancune contre lui, ni contre aucun de ceux qu'il a ameuté contre moi. Je l'ai exhorté à oublier toutes ses raisons fondées ou non de discorde et de mésintelligence. Je lui ai relu l'article de votre lettre, en appuyant sur tous les mots. Je l'ai prié en grâce de mettre par écrit toutes ses prétentions dont je ne connais pas les bornes. Je lui ai offert de convenir avec lui de chacun des articles, en lui déclarant que je n'avais d'autre prétention que de bien servir le Roi en rendant cette colonie heureuse et florissante. Quant aux objets sur lesquels nous ne pouvions pas tomber d'accord, je lui ai proposé l'arbitrage de M. Magon qui se trouve ici. Cet ancien intendant de St Domingue, qui a servi dans les colonies avec un grand seigneur, a seul ici la pratique des affaires, il connaît les bornes respectives des droits d'un Commandant et ceux d'un Ordonnateur, il se conduit ici sagement. M. Dumas a paru être de cet avis, et être disposé à renouer la bonne intelligence que lui seul a rompue. Je ne sais encore ce que j'en dois espérer, j'aurais souhaité voir un peu plus d'empressement de sa part à répondre à la franchise de mes offres et de mes exhortations.

Vous nous déclarez, Monseigneur, qu'en cas de brouille vous cesserez d'avoir de l'un et de l'autre la bonne opinion que vous aviez de tous les deux. Permettez-moi de vous représenter qu'il n'y aura jamais aucune brouillerie de ma part, qu'indépendamment de vos ordres, la concorde est dans mon cœur, que je suis assez puni de voir le bien du service et de ces colonies arrêté par la conduite que tient M. Dumas et que s'il ne change cette conduite, le seul moyen qui me resterait pour être dans la plus grande intelligence avec lui serait d'abandonner les intérêts du Roi, et dans ce cas même, ma présence seule, et ma conduite, qui serait une critique de la sienne l'indisposerait toujours contre moi. Nos principes, Monseigneur, sont trop différents, j'ai consigné les miens dans les deux discours publiés que j'ai faits à cette colonie en arrivant, et dont j'ai eu l'honneur de vous envoyer copie par *le Massiac*. Je vous prie de vous les faire représenter. Si je m'écarte de ces principes, je suis coupable, et je n'ai plus de droit à votre confiance, mais si je leur suis fidèle, comme toute la colonie m'en rendra le témoignage, je crois que malgré les tracasseries que pourrait me faire M. Dumas, je dois toujours avoir droit à la bonne opinion que vous voulez bien avoir de moi.

Si je m'accordais avec ce Commandant pour grossir ma fortune aux dépens du Roi et de la colonie, c'est alors, Monseigneur, que je serais coupable, par l'intelligence même qu'il y aurait eu entre nous deux

Envoyez ici un commandant honnête et qui ait un grand fonds de probité, quelque difficile qu'il soit d'ailleurs, quelque prétention qu'il apporte pour les droits de sa place, soyez assuré, Monseigneur, que je vivrai toujours avec lui dans la plus grande union.

Je suis avec respect, Monseigneur, etc.

Poivre

* * *